



Chères habitantes, chers habitants,

A nouveau, malheureusement, cet hiver est marqué par le contexte lié à la Covid-19, par son lot de contraintes sanitaires et de mesures de précaution qui nous ont obligé à annuler successivement la fête des aînés puis la soirée des vœux.

Je tenais à cette occasion à vous rencontrer, discuter et vous exprimer à toutes et tous mes vœux les plus sincères et chaleureux de santé, de sérénité, de réussite et d'épanouissement personnel et professionnel pour 2022.

Malgré les difficultés sanitaires, qui restent d'actualité, notre village continue de faire bloc contre le virus. La lassitude est là mais nous devons tenir, ensemble. Les services communaux et l'équipe municipale restent disponibles en cas de besoin.

Vu le succès rencontré par le bulletin d'information, je continuerai à vous informer régulièrement par ce biais. De plus, nous vous adressons une fois par an, en janvier, le bulletin annuel qui arrivera très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Meilleurs vœux à toutes et tous !

Votre Maire, Doris TERNOY



COLLECTE ET REVALORISATION DE VOS SAPINS DE NOËL

Vous êtes invités à déposer les sapins de Noël à la déchèterie de Breuschwickersheim pour permettre leur valorisation. Ils doivent être déposés dans les bennes à déchets verts sans décoration et sans sac plastique. Les sapins seront ensuite broyés et transformés en compost après quelques mois de maturation, comme tous les déchets végétaux.

La déchèterie est ouverte : les mercredis et samedis de 8h30-12h00 et de 13h30-17h00



DENEIGEMENT DES TROTTOIRS



Nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de déneiger et saler ou sabler la portion de trottoir se trouvant devant sa propriété (arrêté municipal du 30 décembre 2013).

Si vous avez des voisins âgés ou qui ne sont pas en capacité de procéder à ce déneigement, merci de leur donner un coup de main. Pour les aînés qui ne peuvent pas effectuer le déneigement/salage-sablage du trottoir devant chez eux, n'hésitez pas à vous faire connaître au 06.63.09.42.83.

ANNULATION DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

Compte tenu du contexte sanitaire et en application des mesures annoncées par le premier Ministre le 27 décembre 2021, nous avons été dans l'obligation d'annuler la soirée des vœux communaux prévue le 23 janvier prochain.

Nous organiserons dès que la situation sanitaire nous le permettra, une soirée conviviale spéciale pour vous présenter le projet de rénovation de notre salle polyvalente et de construction d'un périscolaire attendant.

REFECTION DE LA TOITURE DU CLUB-HOUSE

Les travaux de réfection de la toiture du club-house servant à nos clubs de football, de pétanque et de tennis sont terminés. Ils ont été réalisés grâce à un financement de la Commune, avec une aide de la Collectivité Européenne d'Alsace. Cet investissement permettra à nos clubs de continuer à proposer leurs activités aux habitants dans de bonnes conditions.



ABONNEZ VOUS À LA NEWSLETTER COMMUNALE

L'équipe municipale utilise depuis l'an dernier un nouvel outil de communication : une newsletter ou lettre d'information numérique.

Une information mensuelle, envoyée sur l'adresse mail de votre choix vous permet de suivre toute l'actualité de notre commune. **Pour s'abonner rien de plus simple, il suffit de se rendre sur le bas de la page d'accueil du site de la commune www.breuschwickersheim.fr, de renseigner son adresse mail et de cliquer sur "je m'abonne".**



1. Renseignez votre adresse mail

A screenshot of the newsletter subscription form. The 'E-mail *' field is highlighted with a white arrow.

2. Cliquez sur ce bouton

A screenshot of the newsletter subscription form. The 'JE M'ABONNE !' button is highlighted with a white arrow.

ZFE ET OBLIGATION DE VIGNETTE CRIT'AIR

Breuschwickersheim étant situé dans le périmètre de la Zone à Faibles Emissions de l'Eurométropole de Strasbourg, nous vous rappelons que vous devez apposer le macaron CRIT'AIR sur votre véhicule.

Si vous n'avez pas encore de macaron CRIT'AIR, il suffit d'en faire la demande. La démarche est rapide, elle doit se faire sur le site : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>

Depuis le 5 janvier 2021, la commande et l'expédition en France métropolitaine de CRIT'AIR est de 3,67€ pour un véhicule.



AVANT DE SE DÉPLACER AUX URGENCES, LES BONS RÉFLEXES:

Face à la dégradation de la situation sanitaire et à la circulation des maladies hivernales qui conduisent à une forte augmentation de l'activité pour les établissements de santé, l'ARS Grand Est rappelle à l'ensemble des habitants de notre région les principes à suivre.



PASSAGE DE LA BALAYEUSE DE VOIRIE

Nous remercions tous ceux qui ont enlevé leur véhicule du domaine public le jour indiqué du passage de la balayeuse et invitons tous ceux qui ne l'avait pas fait lors du passage du 17 décembre dernier à le faire la prochaine fois. Nous vous rappelons que si vous n'enlevez pas votre voiture du domaine public c'est à vous qu'il incombe de balayer et nettoyer la voirie et le caniveau à l'endroit où vous étiez stationnés.

Le prochain passage de la balayeuse est prévu le vendredi 25 février 2022 à compter de 5h00.

